

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**Qualité des services mobiles : amélioration significative pour Togocel  
et très faible pour Moov Africa Togo**

LOME, Togo le 11 octobre 2024

L'ARCEP a, conformément à l'Arrêté N°005/MENTD/CAB du 12 août 2022 portant définition des indicateurs de qualité des services mobiles 2G/3G/4G et de leurs seuils, réalisé du **15 juillet au 23 août 2024** une campagne nationale de mesures de la qualité des services offerts par les deux opérateurs mobiles Togo Cellulaire (TGC) et Moov Africa Togo (MAT).

**Au plan national**, les résultats de cette campagne montrent, **un taux de conformité de 70,68% pour TGC et de 44,61% pour MAT. Les deux (02) opérateurs n'atteignent toujours pas les seuils réglementaires.** Toutefois, par rapport à la précédente campagne de décembre 2023, **TGC fait une amélioration significative de 17,37% se rapprochant progressivement des seuils réglementaires alors que MAT, avec une amélioration très faible de 0,79%, en est encore très éloigné.**

**Globalement, le taux de conformité est bien meilleur dans le Grand Lomé qu'à l'intérieur du pays (hors Grand Lomé).** En effet, dans le Grand Lomé, TGC est plus performant que MAT avec 80,80% de conformité contre 58,48%. En dehors du grand Lomé, la même tendance est observée avec des taux de conformité de 68,91% et 42,19% respectivement pour TGC et MAT.

Pour chacun des 3 services (voix, internet 3G et internet 4G), TGC est plus performant que MAT sur tout le territoire. De manière plus détaillée, à l'échelle nationale, les enseignements ci-après peuvent être tirés :

**Pour le service voix :**

Le taux de conformité est de 66,22% pour TGC contre 42,02% pour MAT. **Le taux de conformité s'est dégradé pour les deux opérateurs, de 4,07% pour TGC et de 2,69% pour MAT.**

**Pour le service internet 3G :**

Le taux de conformité est de 68,97% pour TGC contre 57,62% pour MAT. **Ce taux s'est amélioré pour les deux opérateurs, de 19,17% pour TGC et de 10,52% pour MAT.**

**Pour le service internet 4G :**

Le taux de conformité est de 75,35% pour TGC contre 33,33% pour MAT. **Le taux de conformité s'est amélioré de 29,86% pour TGC alors qu'il s'est dégradé de 8,63% pour MAT.**

Le Rapport de la campagne peut être consulté sur :  
[www.arcep.tg/QoS-2024-Campagne1](http://www.arcep.tg/QoS-2024-Campagne1)

